

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

18-02-2008 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-huitième jour de fevrier deux mille huit (2008) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Richart Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, Directeur Général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

27-2008 Proposé par Gilles Coutu

Accepter ordre jour. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

28-2008 Proposé par Daniel Bellerose

Accepter PV. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 21 janvier 2008.

ADOPTÉE

29-2008 Proposé par Guylaine Gagné

Accepter comptes. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de janvier 2008.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
2939	Ministère du Revenu du Québec	2,956.71 \$
2940	Ministère du Revenu du Québec	328.33 \$
2941	Fonds des Registres	53.00 \$
2942	Télus Mobilité	460.71 \$
2943	Westburne	318.30 \$

TOTAL : **4,117.05 \$**

Salaires	40,093.72\$
R.E.E.R	3,239.30 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	199.83 \$
Chèque retourné	-318.30 \$
Aqueduc (intérêts)	10,886.50 \$
Transfert folio	\$

TOTAL : **54,221.05 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de FÉVRIER 2008.

2944	Roy Jean	282.05 \$
2945	Bell Canada	1,225.21 \$
2946	Hydro-Québec	4,603.92 \$
2947	Ministère du Revenu du Québec	13,324.32 \$
2948	Receveur Général du Canada	5,472.58 \$
		\$

TOTAL : 24,908.08 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 18 FÉVRIER 2008

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
2949	Agrtex St-Roch	81.88 \$
2950	Archambault Guylain	35.00 \$
2951	Atelier Au Cœur du Bois	1,570.07 \$
2952	Baril Daniel	11.57 \$
2953	Bellerose Jean-Pierre	136.20 \$
2954	Bellerose Daniel	88.11 \$
2955	Bell-Gaz Ltée	3,361.94 \$
2956	Bell Canada	91.60 \$
2957	BLR Motorisé inc.	487.43 \$
2958	Linde Canada	162.08 \$
2959	Boisjoli transport inc.	523.37 \$
2960	Camions Excellence	7,046.53 \$
2961	Certilab	334.12 \$
2962	Chalut Auto Joliette	8.49 \$
2963	Chambre de Commerce Haute-Matawinie	501.17 \$
2964	Corporation pour le Dév. Du Lac-Taureau	154,000.00 \$
2965	Defoy Électrique inc.	238.52 \$
2966	Distribution Pierre Lavigne	856.21 \$
2967	Distribution 94 Enr.	3,721.10 \$
2968	Distribution Cardinal inc.	1,540.74 \$
2969	Dunton Rainville	1,290.92 \$

2970	Entrepôt de Produits de Bureau	224.62 \$
2971	Équip. Industriels Joliette	743.75 \$
2972	Équipement de bureau	794.08 \$
2973	Fonds de l'information	12.00 \$
2974	Garage Tellier & Fils	208.89 \$
2975	Garage Marc Dorval Enr.	4.82 \$
2976	Georges-H. Durand Ltée	6.10 \$
2977	Hotel Central Benoit Ltée	104.04 \$
2978	Hydro-Québec	3,804.21 \$
2979	Joliette Dodge Chrysler	2,935.46 \$
2980	Lafrenière Auto	300.87 \$
2981	La Survivance	4,100.15 \$
2982	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	1,036.60 \$
2983	Le Groupe Pétrolier Olco	13,423.65 \$
2984	Les Mac. St-Jovite inc.	1,581.53 \$
2985	Les Pneus & Soudures M.B. inc.	294.50 \$
2986	Louis Lavoie Excavation	222.20 \$
2987	M.C. Beauséjour & Richard inc.	243.31 \$
2988	Mécanique Jecc Ltée	67.73 \$
2989	M.R.C. de Matawinie	23,818.20 \$
2990	Neopost Canada Ltée	310.41 \$
2991	Office Municipal d'Habitation	1,597.50 \$
2992	Ordre des Ingénieurs	292.01 \$
2993	P.E. Boisvert Auto Ltée	138.12 \$
2994	PG Govern	874.56 \$
2995	Pièces d,Auto Joliette inc.	268.55 \$
2996	Plomberie D.H.D. inc.	605.64 \$
2997	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	3,104.06 \$
2998	Postes Canada	136.48 \$
2999	Québec Linge	244.67 \$
3000	Robert Chayer Enr.	991.86 \$
3001	Satelcom inc.	112.82 \$
3002	Stelem	95.94 \$
3003	Stephane St-Jean	142.00 \$
3004	Strongco inc.	818.41 \$
3005	Techno Diésel inc.	72.59 \$
3006	Westburne	917.06 \$
3007	Wurth Canada Ltée	232.32 \$

TOTAL :- **240,968.76 \$**

REGLEMENT D'AQUEDUC

TOTAL :- \$

3008	Beausoleil Gaston	97.08 \$
3009	Bellerose Francois	880.16 \$
3010	Conteneur Recycle inc.	1,205.15 \$
3011	Dépanneur R. Prud'Homme	629.87 \$
3012	Ducharme Seating	6,507.95 \$
3013	Dunton Rainville Senc	555.41 \$
3014	EBI Environnement	16,533.80 \$
3015	Formules Municipales	363.40 \$
3016	L'Audic-C Sonorisation inc.	11,293.14 \$
3017	Leblanc & Plante Enr.	2,775.48 \$

3018	Roy Francine	437.00 \$
3019	Sylvain Rondeau inc.	843.74 \$
TOTAL :-		42,123.18 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

08-01-22	<i>Teknika HBA, Pierre Ethier – Aménagement des puits Granger et Manawan, travaux à terminer.</i>
08-01-23	<i>Rencontre à Ste-Emélie pour entente entraide incendie.</i>
08-01-23	<i>Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie – demande d'aide.</i>
08-01-25	<i>Municipalité de Saint-Damien – Invitation à l'Omnium des Maires de la MRC de Matawinie.</i>
08-01-28	<i>Association Forestière de Lanaudière – Mois de l'arbre et des forêts 2008.</i>
08-01-28	<i>Ministre de l'Environnement – Programme « Coupez le moteur ».</i>
08-01-31	<i>Ministre des Transportst – Transfert au gouvernement du Québec de la Gestion des Ponts Municipaux.</i>
08-02-01	<i>Festival Défi Taureau – Remerciements.</i>
08-02-07	<i>SOPFEU – Nouveau document d'information.</i>
08-02-08	<i>Recyc-Frigo – Lancement du programme d'Hydro-Québec.</i>

30-2008 Proposé par Gilles Coutu

Fin des travaux eau ET RÉSOLU UNANIMEMENT
potable

Suite à la lettre du 22 janvier 2008 de Pierre Ethier, Ing., TEKNIKA HBA, concernant les travaux à terminer pour l'eau potable, le Conseil Municipal mandate Dunton, Rainville, Avocats, afin de s'assurer de la démarche à suivre et des gestes à caractères légaux à poser dans le meilleur intérêt de la municipalité afin de compléter le dossier.

ADOPTÉE

31-2008 Proposé par François Dubeau

Rencontre Entraide ET RÉSOLU UNANIMEMENT
des Services
d'incendie

D'autoriser Gilles Coutu, conseiller, pour assister à la rencontre à Sainte-Emélie-de-l'Énergie le 21 février prochain concernant une nouvelle entente sur l'entraide des services d'incendie. Les frais de déplacement et autre frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

32-2008 Proposé par Gilles Coutu

Subvention ET RÉSOLU UNANIMEMENT
Comptoir
Alimentaire

Considérant la crise forestière, le Conseil consent un effort additionnel pour cette année et autorise le paiement d'une subvention de 500\$ au Comptoir Alimentaire de la Haute-Matawinie.

ADOPTÉE

33-2008 Proposé par Guylaine Gagné

Omnium des Maires de la M.R.C. **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'autoriser l'inscription d'un quatuor et soupers supplémentaires à l'Omnium des maires de la M.R.C. de Matawinie qui se tiendra le mardi 26 août 2008 au Club de Golf de Saint-Jean-de-Matha. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

34-2008 Proposé par Nicole Cantara

Programme Recyc-Frigo Environnement **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

De participer au Programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT mis sur pied par Hydro-Québec.

ADOPTÉE

Avis de motion est donné par François Dubeau, conseiller, qu'à une prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté :

RÈGLEMENT OMNIBUS 511-2008

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET RELATIF À L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME N° 319-1992 :

- afin de définir le terme « élévateur à bateau » ;

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 :

- afin de permettre à un garage attaché d'empiéter dans la cour avant de 3.05 mètres (10') conditionnellement à ce qu'il respecte la marge de recul avant prescrite dans la zone où se situe l'emplacement ;

- afin d'interdire l'utilisation de remorque à des fins de cabanon, garage, entrepôt, etc. ... ;

- afin d'augmenter la superficie autorisée des garages de 90 m² (968.78 p²) à 111.5 m² (1200.2 p²) ;

- afin de réglementer les élévateurs à bateau;

- afin de modifier l'article 6.7.9 en autorisant seulement que dans les zones Ce, CoIn et In, une hauteur de clôture de 8' en marge avant et de 10' en marges latérales et arrière ;

- afin d'exiger tout propriétaire ou occupant d'une résidence dotée d'une fosse septique ou d'une fosse de rétention à respecter les dispositions du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolée (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r.8).

- afin de modifier l'article 7.14.2 concernant l'autorisation d'une piste d'atterrissage et de décollage pour avions à des fins personnelles du propriétaire des lieux, dans la zone Ru-24 seulement;

- afin de modifier l'article 7.19.10 en précisant que certaines exigences architecturales n'étaient obligatoires que pour les terrains ayant front sur le chemin Brassard;

- en ajustant la grille des spécifications selon la modification ci-haut citée.

37-2008

Proposé par Daniel Bellerose

Préposé(e) à la bibliothèque la **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

ATTENDU l'offre d'emploi pour un poste de préposé(e) à la bibliothèque/coordonateur(trice), secrétaire/commis, emploi régulier, temps partiel, 10 heures/semaine, 12 mois par année.

ATTENDU QUE la personne choisie devra effectuer tout travail ou formation jugé à propos par ses supérieurs.

ATTENDU QUE 3 personnes (employés et élus) de la municipalité ont participé au comité de sélection.

A CES CAUSES : le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante

Le Conseil municipal approuve le choix du comité de sélection, et autorise l'engagement de Julie Picard pour l'emploi ci-haut mentionné, à compter du 6 février 2008. Les avantages sociaux et le salaire seront selon la politique salariale en vigueur règlement 308-1990, actuellement fixé au taux de 12.73\$/heure. Une période de probation de 6 mois s'applique.

ADOPTÉE

38-2008 Proposé par Daniel Bellerose

Représentant et ET RÉSOLU UNANIMEMENT
responsable de la
Bibliothèque

Que M. François Dubeau, conseiller, soit renommé représentant et que Mme Julie Picard soit nommée nouvelle responsable de la bibliothèque.

Que ces personnes soient les délégués officiels de la municipalité pour assister à l'assemblée générale annuelle et aux rencontres initiées de temps à autre à leur intention par la CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

39-2008 Proposé par Gilles Coutu

Gestion des matières ET RÉSOLU UNANIMEMENT
résiduelles

De mandater la firme Dessau pour l'analyse de la gestion des matières résiduelles tel que l'offre de services professionnels en date du 29 octobre 2007, N/Réf. : 2007-052-065.

ADOPTÉE

40-2008 Proposé par Nicole Cantara

Budget Office ET RÉSOLU UNANIMEMENT
Municipal
d'Habitation

D'approuver le budget 2008 de l'Office Municipale d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints. La contribution municipale sera de 6,390.\$ payable en 4 versements égaux en janvier, avril, juillet et octobre 2008.

ADOPTÉE

41-2008 Proposé par Richard Gilbert

Projet ZEC Collin ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'appuyer le projet du ZEC Collin dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2008-2009.

ADOPTÉE

42-2008 Proposé par Richard Gilbert

Projet ZEC Lavigne ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'appuyer le projet du ZEC Lavigne dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2008-2009.

ADOPTÉE

43-2008 Proposé par Nicole Cantara

Accepter Procès ET RÉSOLU UNANIMEMENT
verbal CCU

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 6 février 2008 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

44-2008 Proposé par Nicole Cantara

Mandat Simon ET RÉSOLU UNANIMEMENT
Provost

Renouvellement du mandat de M. Simon Provost.

Le mandat de M. Simon Provost se terminait en décembre 2007. M. Provost désire renouveler son mandat pour une période de 24 mois, soit jusqu'en janvier 2009, par conséquent, le Conseil municipal accepte le renouvellement du mandat de M. Simon Provost au CCU.

ADOPTÉE

45-2008 Proposé par Nicole Cantara

Dérogation Nancy ET RÉSOLU UNANIMEMENT
Beaulieu et François
Desjardins.

Présentation d'un projet de lotissement (révisé) par Nancy Beaulieu et François Desjardins pour la propriété située sur le chemin du Lac-Taureau, plus précisément sur une partie du lot 43, rang 2, canton de Masson (voir plan M-331 de Gadoury, Neveu et Landry, dossier N-8456).

Le CCU a étudié le projet de lotissement (révisé) de Nancy Beaulieu et François Desjardins pour la propriété située sur le chemin du Lac-Taureau, plus précisément sur une partie du lot 43, rang 2, canton de Masson (voir plan M-331 de Gadoury, Neveu et Landry, dossier N-8456).

CONSIDÉRANT QUE le projet fait front à la route régionale 131 ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain # 1 ne peut avoir un accès riverain à la route régionale 131 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux règlements de lotissement en vigueur, à l'exception du terrain # 1;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de Nancy Beaulieu et François Desjardins à l'exception du terrain # 1, conditionnellement à ce que le projet soit conforme à toute la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

46-2008 Proposé par Nicole Cantara

Dérogation de Mmes Dorist et Cécile Beauséjour ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Présentation d'un projet de lotissement par Mme Doris Beauséjour et Mme Cécile Beauséjour pour la propriété située sur le chemin du Lac-du-Brochet, plus précisément sur une partie des lots 63 et 64, rang 1 sud-est, canton de Provost (voir plan P-960 de Gadoury, Neveu et Landry, dossier G-11739).

Le CCU a étudié le projet de lotissement de Mme Doris Beauséjour et Mme Cécile Beauséjour pour la propriété située sur le chemin du Lac-du-Brochet, plus précisément sur une partie des lots 63 et 64, rang 1 sud-est, canton de Provost.

(voir plan P-960 de Gadoury, Neveu et Landry, dossier G-11739).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux règlements de lotissement vigueur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de Mme Doris Beauséjour et Mme Cécile Beauséjour conditionnellement à ce que le projet soit conforme à toute la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

47-2008 Proposé par Nicole Cantara

Dérogation de la compagnie Expertise Toxicol Inc. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande d'ajout de l'usage « condo » par la compagnie Expertise Toxicol Inc. (pour M. Patrick Daigneault, propriétaire) pour la propriété située au 251 rue Camille.

Le CCU a étudié la demande d'ajout de l'usage « condo » par la compagnie Expertise Toxicol Inc. (pour M. Patrick Daigneault, propriétaire) pour la propriété située au 251 rue Camille.

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement géographique du projet est intéressant;

CONSIDÉRANT QUE la demande pour ce type d'habitation (condo) est grandissante, dû au développement important de la région.

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande d'ajout d'usage de la compagnie Expertise Toxicol Inc. (pour M. Patrick Daigneault, propriétaire) Les frais relatifs à la modification de la réglementation en matière d'urbanisme devront être payés par le demandeur et une avance de 500.\$ doit être versée à la municipalité avant le début de la procédure.

ADOPTÉE

48-2008 Proposé par Richard Gilbert

Conciliation Bancaire ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter la conciliation bancaire au 31 janvier 2008.

ADOPTÉE

Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de janvier 2008.

Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 11 février 2008.

Dépôt du procès verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires pour les assemblées tenues le 18 janvier et le 7 février 2008.

49-2008 Proposé par François Dubeau

Subvention pour la bibliothèque ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De verser une subvention de 1,500.\$ à la bibliothèque conditionnellement à ce que le montant annuel pour carte de membre continue à être perçu des utilisateurs.

ADOPTÉE

50-2008 Proposé par François Dubeau

Etude d'un projet d'aménagement de la bibliothèque ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser l'étude d'un projet d'aménagement de la bibliothèque à être réalisée par le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc.

ADOPTÉE

51-2008 Proposé par François Dubeau

Paielement du temps accumulé ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'appuyer la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires de Saint-Michel-des-Saints dans sa demande de financement auprès du Fonds de Développement Régional concernant son projet de Salle Multifonctionnelle/Salle Municipale.

ADOPTÉE

52-2008 Proposé par Nicole Cantara

Installation des panneaux acoustiques à la Salle J.M. Bellerose ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser Construction Rosaire Charrette pour l'installation des panneaux acoustiques à la Salle J.M. Bellerose.

ADOPTÉE

53-2008

Proposé par Gilles Coutu

Projet Subvention
Salariale 2008

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

- A. La municipalité de Saint-Michel-des-Saints accepte la responsabilité du projet subvention salariale 2008 présenté dans le cadre de cette mesure.
- B. Que Alain Bellerose, Directeur-général, soit autorisé au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

54-2008

Proposé par Daniel Bellerose

Levée de
l'assemblée

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire